

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis

Vol. XII.

No. 29.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 21 JUILLET 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

ÇA ET LA

Si notre zélé recorder, M. de Montigny est trop sévère quelquefois, ainsi qu'on le prétend, il donne souvent aux individus qui sont traduits devant lui des leçons qui doivent avoir un bon effet sur le public.

* *

Sa Grandeur Mgr Bourget, Sa Grandeur Mgr Lafleche, M. le sénateur Trudel et M. le Dr Trudel doivent partir ces jours-ci pour Rome, afin de demander l'établissement d'une université indépendante à Montréal.

* *

Un nouveau journal hebdomadaire vient d'être fondé à Québec sous le nom de *La Vérité*. M. Tardivel en sera le propriétaire et rédacteur en chef. Il s'occupera surtout de colonisation et sera indépendant et bien écrit si l'on peut en juger par son numéro prospectus.

* *

Outre l'Italie, il y a l'Espagne qui fait maintenant les gros yeux à la France; on va jusqu'à parler de guerre prochaine; le gouvernement espagnol n'est pas heureusement aussi beliqueux que cela.

En Russie, on vient de brûler cent vingt jeunes femmes et filles qu'on avait enfermées dans une grange. Partout l'exaspération est à son comble, dans les campagnes comme dans les villes on se prépare à la révolution.

L'empereur, toujours menacé, ne sait que faire et ne parle plus de réformes; ceux qui étaient en faveur d'une politique de répression commandent et sévissent, mais tout semble inutile.

* *

M. François-Laurent Coursolles, secrétaire des cotiseurs de Montréal depuis dix-

huit ans, est mort la semaine dernière et a été inhumé à St-André d'Argenteuil, sa paroisse natale. Le service funèbre a été célébré par le Rév. M. Zotique Racicot, cousin du défunt, et le deuil conduit par M. Bergeron, député de Beauharnois, et M. H.-G. Stanton. M. Coursolles était fils de défunt M. Gédéon Coursolles, notaire de St-André, un excellent homme, qui n'a laissé que de bons souvenirs.

M. Coursolles est mort chrétiennement dans les bras de sa vieille mère et de ses sœurs, révérendes Marie-Joséphine et Marie-Canisius, de la Providence.

M. Coursolles n'avait eu qu'un frère, M. Amédée Coursolles qui partit jeune, il y a trente ans, pour la Californie, où il est mort.

DISTRICT DE TERREBONNE

Samedi, le 2 du courant, s'ouvrait à Ste Scholastique, le terme de la cour criminelle pour le district de Terrebonne, sous la présidence de l'hon. juge Johnson.

J. H. Fillion, écr., représentait la couronne.

Le calendrier ne contenait que treize accusations, dont dix furent trouvées fondées par le grand-juré.

Sept accusations ont été soumises à l'examen des petits-jurés.

Il n'y avait pas, comme au terme précédent, une tribu d'assassins pour piquer l'intérêt du public, bien loin de là;—le plus grand nombre des accusations était relativement de peu d'importance; quelques-unes, même, auraient dû être jugées par les magistrats de campagne ordinaire. Il y a abus en quelque part; la cupidité joue un rôle manifeste dans certaines pour suites au criminel.

Deux accusations ont été remises au terme prochain, et tous les accusés ont été libérés.

Pendant le procès d'une femme accusée d'incendiat, dans la paroisse de St-Agathe des Monts, Eliza Lacasse, femme de Thimothé Boisclair, on a pu entrevoir que la vertu conjugale subit de nombreux naufrages dans cette partie reculée du district. Il y a plus d'un couple ayant assez de vergogne pour indiquer, sans honte, les vieux écueils et les courants qui ont détruit leur barque sur la mer conjugale.

Le terme s'est clos mercredi avant-midi, le 6. Quelques instants avant la clôture, nous avons été témoins d'un phénomène judiciaire extraordinaire. Le procès par jury, d'usage en Angleterre de temps immémorial, est un système qui a traversé des siècles, entouré du respect des nations civilisées et regardé par elles comme le boulevard de nos libertés. Ce système menace de tomber dans le discrédit depuis plusieurs années dans notre district.

Dans une cause de Notre Souveraineté contre un nommé Meloche, cultivateur, de St-Hermas, accusé d'un vol de \$10, la preuve était tellement écrasante, que l'esprit le plus obtus ne pouvait être empêché de prédire un verdict de culpabilité. Erreur étrange, les petits-jurés ont acquitté l'accusé séance tenante. Ce verdict tomba comme un aérolithe dans l'enceinte de la Cour pour y produire l'étonnement et la stupéfaction. Aussi, l'honorable juge atteint, comme par un choc électrique, se tourna-t-il brusquement du côté des petits-

jurés pour les apostropher dans les termes suivants, avec indignation :

"Messieurs, je dois vous dire, et c'est pour la première fois, dans une longue carrière, que la chose m'arrive, que vous êtes coupables d'une grave inconduite. Ce ne serait qu'une farce de vouloir administrer la justice, si les jurés n'appréciaient point leurs fonctions. Je le répète hautement, et j'espère que mes paroles seront connues, qu'avec la preuve que vous avez devant vous, vous vous êtes rendus aussi coupables que le prisonnier en l'acquittant."

Ces remarques soulagèrent l'auditoire ébahi et couvrirent de honte les douze bipèdes qui venaient d'outrager la justice avec un sans gêne aussi révoltant.

DR FORTIER.

NOS GRAVURES

Enterrement de M. Séguin

Les obsèques de M. Séguin, correspondant du *Télegraphe*, ont eu lieu à Tunis au milieu d'une foule sympathique et nombreuse. Toute la colonie française s'était jointe au convoi funèbre.

Des discours émus ont été prononcés sur la tombe du malheureux journaliste, et des couronnes ont été déposées par une partie des assistants.

M. Séguin a trouvé la mort aux environs de Béja. Surpris par des Arabes embusqués, il reçut une pierre derrière la tête, et lorsque, renversé par la violence du coup, les agresseurs le virent hors d'état de se défendre, l'un d'eux le poignarda avec un couteau que, dans un reste d'énergie désespérée, l'infortuné Français avait atteint pour se défendre.

Courageux, sans emphase, spirituellement philosophe, érudit, M. Séguin se détachait assez de la moyenne ordinaire pour n'être pas oublié, et pour que sa mort soit saluée comme celle d'un brave loin de la patrie et à cause d'elle.

Expédition de Tunisie—Troubles en Algérie

Un combat sérieux a eu lieu à l'est de Chellala, entre la colonne Innocenti et les contingents de Cen-Amema. On a évalué le nombre de ces contingents à 5,000 hommes, parmi lesquels se trouvaient des Hangaers, Djemba et des partisans des Ouled-Sidi-Cheiba.

La colonne française marchait, ayant le bataillon de la légion étrangère à l'avant-garde et les goums sur les flancs; le convoi marchait derrière, flanqué de l'infanterie.

Les fantassins ennemis se sont avancés avec une hardiesse étonnante. Bien que le feu ait commencé contre eux à 1,000 mètres, ils se sont avancés jusqu'à 100 mètres des lignes; mais comme ils perdaient beaucoup de monde, ils ont fait demi tour et se sont sauvés.

A ce moment, les goums, attaqués par les cavaliers ennemis, n'ont pas pu tenir et sont venus se jeter au milieu du convoi, poursuivis par leurs assaillants.

L'action d'une partie de l'infanterie française s'est trouvée paralysée, car on ne pouvait tirer sur les cavaliers amis et ennemis mêlés. Enfin, l'ennemi a été mis en déroute et s'est retiré à Chellala.

Le colonel Innocenti évalue à 300 hommes les pertes des Tafs.

Les Français ont eu malheureusement 36 tués et 16 blessés, plus 4 disparus.

Tunis.—Combat du Djebel-Larrabia

La brigade Cailliot, après avoir traversé le pays des Kroumirs en balayant les défilés de l'Oued-Metoi et de l'Oued-Zane, franchissait le Djebel-Guessa et entra chez les Meknas, ceux-là mêmes qui, en 1878, avaient pillé le paquebot l'*Aucergne*, échoué contre l'îlot de Tabarca.

Cette tribu pillarde et guerrière avait refusé de demander l'aman: ses douars furent raziés, ses moissons détruites, et la brigade Cailliot a établi son campement sur le sommet des monts de Bersigne.

Le 27 au matin, une forte reconnaissance, sous les ordres du général Cailliot, quittait le camp pour parcourir le territoire des Ouled-Yaya, la plus importante fraction des Meknas.

La colonne se composait de trois bataillons, d'une batterie de 80 de montagne et d'un demi-peloton du 4^e hussards.

Partis à six heures du campement, les troupes longeaient la base du Djebel-Guessa, quand des coups de feu tirés des hauteurs les forcèrent à s'arrêter et à balayer les crêtes à coups d'obus, pendant que la cavalerie descendait dans la vallée sablonneuse de l'Oued-Zane.

Vers sept heures, une vive fusillade retentissait dans cette dernière direction. Près de 500 Ouled-Yaya avait tout à coup enveloppé les hussards. Ceux-ci, au nombre d'une vingtaine, sous les ordres du capt. Mouline, se réfugièrent sur un piton escarpé et, mettant pied à terre, engagèrent le combat.

Les trois bataillons accoururent aussitôt au pas de course et dégagèrent les hussards, pendant que l'ennemi, qui présentait cette fois un effectif de 1,000 à 1,200 combattants, se repliait sur une ligne de trois mamelons, cornus dans le pays sous le nom de Djebel-Larrabia.

L'artillerie se mit aussitôt en batterie, et le 1^{er} bataillon du 3^e zouaves, se déployant en lignes de tirailleurs, marcha en avant. Malgré le feu nourri des Ouled-Yaya, les braves zouaves arrivèrent bientôt au pied de la position. Là, le commandant Bouvin fit mettre la baïonnette au canon. Les clairons sonnèrent la charge, et les hommes partirent au pas de course aux cris mille fois répétés de : **En avant!**

En un seul élan, les zouaves arrivèrent au sommet de la position, d'où ils fusillèrent l'ennemi, qui s'enfuyait sur la pente opposée, et lui firent éprouver des pertes sensibles.

Nous venions d'entendre les derniers coups de feu de la campagne. Le lendemain, les Meknas venaient demander l'aman. L'expédition des Kroumirs était terminée.—DICK DE L...

ERRATUM

Dans le sonnet de M. Chapman, intitulé : *Juillet*, il s'est glissé une faute typographique que nous aimons à corriger. Au lieu de :

Mais soudain un nuage à la frange "éclatante." Il faut lire :

Mais soudain un nuage à la frange écarlate Estompe l'horizon : la foudre brille, éclate.